COMMUNE DE LONAY



Extrait de procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil communal du 8 mars 2016

Présidence de M. Philippe Frey

Conseillers présents pour les votes : 31

LE CONSEIL COMMUNAL INFORME:

1. Qu'en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP)

2. Après avoir entendu le rapport des commissions chargées d'étudier les préavis

3. Considérant que les objets ont été portés à l'ordre du jour

Décide :

D'accepter le préavis No 02/2016 - Modification des statuts de l'association régionale pour l'action sociale Morges - Aubonne - Cossonay (ARASMAC)

OUI: 27

NON:1

ABSTENTION: 2

D'accepter le préavis No 03/2016 - Demande d'un crédit d'étude de CHF 264'000.00 pour l'extension du collège des Pressoirs incluant la création d'une UAPE et d'une cantine scolaire

A L'UNANIMITE

Les électeurs peuvent formuler une demande de référendum dans les 10 jours, demande qui doit être signée par un cinquième au moins des électeurs.

Lonay, le 10 mars 2016/ag

Le Président du Conseil communal

La secrétaire du Conseil communal

Philippe Frey

Anne Guillin